

On va placer un juge de la Cour suprême dans une situation où il devra porter un jugement sur des décisions politiques qui ont été prises par deux députés de ce gouvernement. S'il ne touche pas, comme j'espère qu'il ne le fera pas, aux gestes politiques qui ont été posés, aux décisions politiques qui ont été prises par le ministre des Finances, par la ministre d'État (Finances) et par le premier ministre (M. Mulroney), je soutiens, monsieur le Président, qu'il est urgent que le comité parlementaire puisse se réunir, parce qu'on ne me fera pas accroire qu'un ministre de ce gouvernement qui a fait une erreur concernant quelques boîtes de poisson va démissionner, qu'un autre ministre qui s'est hasardé dans un bar et a rencontré une strip-teaseuse a été obligé de démissionner, et que deux ministres qui vont coûter un milliard de dollars aux contribuables vont pouvoir voguer leur petit bonheur sans même s'excuser auprès de la population canadienne. Il y a des limites qui ne sont pas acceptables.

Monsieur le Président, le jugement politique qui a été porté a amené, à mon avis, la disparition de deux institutions financières. Tout d'abord, je pensais qu'il y en avait une, maintenant, j'ai de plus en plus la conviction que la façon dont on a procédé, on a tué les deux institutions financières de l'Ouest. Et je dis qu'on les a tuées en termes de coûts relatifs: Coûts relatifs aux contribuables canadiens, et coûts relatifs au développement économique de l'Ouest.

Monsieur le Président, voici qu'on décide, et on nous l'annonce aujourd'hui une deuxième fois, qu'on va rembourser tous les déposants et, dans sa déclaration d'aujourd'hui, madame la ministre n'a pas fait de distinction, savoir, qui détenait les dépôts. Donc, j'en tire la conclusion que tout ce qui est dépôt, excepté le capital-action, va être remboursé. Si tout est remboursé, cela veut dire que le coût véritable aux contribuables du Canada, ce sont les mauvais prêts qu'il y avait dans cette banque.

Eh bien, si c'était cela le coût, pourquoi alors ne pas voir investi directement dans le capital-action de la banque les sommes d'argent qui auraient été les mêmes pour les contribuables du Canada et se débarrasser des mauvais prêts? S'il y a des poursuites à prendre contre la «gérance», il n'y a rien qui empêche de faire cela. Mais pour le même coût, on aurait pu sauver ces banques-là avec l'appui véritable du gouvernement et non pas annoncer une opération de sauvetage le 25 mars, et commencer quelques jours plus tard à faire des téléphones auprès des institutions financières pour leur demander ce qu'elles en penseraient si on tirait la «plug»...

Monsieur le Président, lorsqu'on s'engage dans une opération comme celle-là, il faut avoir fait le tour de la situation et non pas amener le Parlement et les citoyens du Canada dans une situation telle où la hâte pour éviter qu'une mauvaise publicité soit faite entourant le sommet économique où le premier ministre trônait devant les caméras de télévision... On ne voulait pas ternir l'image... On a pris une décision dans l'espace de quelques heures, et cela va coûter non seulement un milliard de dollars de taxes mais également la vie de deux institutions financières. Si j'étais un citoyen de l'Ouest aujourd'hui, et je l'ai dit récemment dans ce débat d'urgence qu'on a obtenu avec l'appui des progressistes conservateurs mais pour lequel on n'a eu aucune information additionnelle parce que les ministres se sont sauvés, monsieur le Président... Dans le cas de cette opération, j'ai essayé de le dire, si j'étais un citoyen de

l'Ouest, combien humilié je serais aujourd'hui de l'action prise par ce gouvernement.

Et je me replace, moi, comme francophone québécois, voyant une institution aussi bien ancrée chez nous que les *Credit Unions* ou les caisses populaires, qui auraient ces difficultés et qui devraient fermer leurs portes... Ce n'est pas le cas du tout, ils sont en excellente situation, mais si une situation comme celle-là se présentait, je serais humilié comme Québécois, et je comprends aujourd'hui que les citoyens des provinces des Prairies doivent être humiliés de l'action et de la façon dont ce gouvernement-là a agi.

Des voix: Bravo!

M. Garneau: On va investir l'argent des contribuables par millions, et la conclusion, c'est que les deux banques vont être fermées et que les provinces des Prairies vont perdre deux de leurs institutions régionales auxquelles ils tenaient et pour lesquelles les citoyens de l'Ouest se sont battus pendant des années.

Si on avait décidé, par contre, monsieur le Président, de laisser aller la BCC complètement en faillite en mars dernier, cela aurait pu être une décision... mon propos serait différent aujourd'hui, mais comme on a décidé de rembourser tout le monde, les banques étrangères, les banques canadiennes, les municipalités, les *Credit Unions*, le coût véritable, cela va être le prix des mauvais prêts, et moi je dis que, à ce moment-là, on aurait pu sauver ces deux institutions-là, mais en mettant véritablement le poids gouvernemental derrière cette opération. Actuellement, on va payer... On va fermer les portes... Il va y avoir des centaines de «jobs» qui vont être perdus, et Dieu sait quand l'Ouest canadien pourra avoir une deuxième institution.

Monsieur le Président, je voudrais revenir pendant quelques instants sur le rôle que jouera le juge Estey dans cette affaire. Je crois que le juge Estey, et je ne voudrais absolument pas minimiser ses qualités de juriste, va être placé comme arbitre d'une décision gouvernementale, une décision gouvernementale qui a été une décision politique, une décision qui a été prise au nom de l'ensemble des citoyens canadiens, et on va demander à ce juge de venir dire publiquement dans un rapport que le ministre des Finances (M. Wilson) a mal agi, que la ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall) a mal agi, que le premier ministre a mal agi. Poser la question, monsieur le Président, c'est y répondre. Cela n'a pas de sens. Voilà pourquoi, au moment où on se parle, mon leader, mon chef, M. Turner, est actuellement à Toronto où il fait une conférence de presse, il devait commencer à 15 h 30, où il demande les mêmes choses que l'on demande ici en cette Chambre, c'est-à-dire un comité parlementaire pour porter un jugement sur les gestes politiques qui ont été posés par ce gouvernement et qui ont tué deux institutions financières.

S'il appartient à un juge de déterminer s'il y a eu des gestes administratifs, des vols, des gestes qui ont été illégaux, par les administrations de ces banques, je pense que c'est correct et probablement normal, mais on ne demande pas à un juge, surtout à un juge de la Cour suprême, après les propos tenus par le juge en chef encore récemment, on ne demande pas à un juge de la Cour suprême, dis-je, de venir se faire l'arbitre sur une décision politique. Je crois que c'est placer les juges dans une situation intenable.